



Paris, le 6 novembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

La France Mutualiste (groupe Malakoff Humanis) et UNOFI unissent leurs forces pour accélérer leur croissance sur le marché de l'épargne individuelle

La France Mutualiste, accompagnée par le Groupe Malakoff Humanis, concrétise ce mercredi 5 novembre la prise de participation majoritaire au capital de la SAS UNOFI (« UNOFI »). Cette signature s'inscrit dans la continuité du processus engagé en juillet dernier et marque le début d'une alliance ambitieuse avec le Conseil supérieur du notariat (CSN).

Aux termes de l'accord signé hier, il est précisé que :

- La France Mutualiste, groupe Malakoff Humanis, détient 51% du capital d'UNOFI.
- La Holding Malakoff Humanis détient quant à elle 34% du capital.
- Le CSN conservera, via Financière Thémis, une participation de 15% au capital d'UNOFI.

Cette opération vient formaliser un processus initié en juillet 2025 pour succéder à deux des actionnaires historiques (AXA-France et le groupe Burrus).

Pour UNOFI, l'association ambitieuse avec La France Mutualiste et le groupe Malakoff Humanis constitue une étape structurante dans sa trajectoire de développement en ouvrant de nouvelles capacités d'investissement et de création de valeur, tout en conservant l'originalité du modèle qui fait sa force. Il s'agit notamment de la pérennité de la relation privilégiée qu'UNOFI entretient avec les clients des offices notariaux, ainsi que la continuité opérationnelle de ses implantations-clés.

Cette alliance repose sur une adhésion à des valeurs communes et une vision partagée sur une gouvernance respectueuse de l'autonomie d'UNOFI. La solidité de La France Mutualiste et du groupe Malakoff Humanis va permettre d'accompagner financièrement la croissance d'UNOFI et de faire évoluer l'offre d'épargne et de conseil dédiée aux notaires et à leurs clients, en renforçant la performance des produits existants et en développant ensemble de nouveaux services, outils et solutions à forte valeur ajoutée.

Société fondée en 1988, UNOFI propose une large gamme de solutions et de services d'assurance vie, avec plus de 10,9 milliards d'euros d'encours et un résultat d'exploitation de 60 millions d'euros, ainsi qu'un ratio *Solvabilité II* de 268% en 2024.

En proposant à UNOFI d'intégrer son écosystème, La France Mutualiste franchit une nouvelle étape de son plan stratégique et affirme sa position d'acteur incontournable de l'épargne, bien au-delà de son ancrage historique. La France Mutualiste conforte ainsi son rôle de pilier du groupe Malakoff Humanis sur le marché en forte croissance de l'épargne individuelle. Cette

alliance avec UNOFI s'inscrit dans la continuité du rapprochement entre La France Mutualiste et Malakoff Humanis, effectif depuis septembre 2024. Elle prolonge également le travail mené sur la diversification des canaux de distribution afin de rendre les solutions d'épargne du Groupe accessibles à un public toujours plus large.

Cette opération illustre la volonté de Malakoff Humanis de favoriser des dynamiques collaboratives au sein du Groupe et de soutenir l'émergence de nouvelles offres à fort potentiel. A l'horizon 2026, cela se traduirait par un chiffre d'affaires en épargne de 2 milliards d'euros, vs 220 millions d'euros en 2023 pour le groupe Malakoff Humanis.

Bertrand Savouré, Président du CSN, déclare : *« Je me réjouis de la conclusion de cette phase de recomposition du capital d'UNOFI. UNOFI va poursuivre son développement avec des partenaires différents, au bénéfice des clients des notaires en recherche de solutions de placement. Je remercie nos nouveaux partenaires d'avoir si bien compris à quel point UNOFI est un modèle unique, indissociable de la déontologie du notaire et de l'impartialité de son conseil. Ce point a été et restera clé. »*

Isabelle Le Bot, directrice générale de La France Mutualiste, directrice de l'épargne du groupe Malakoff Humanis, ajoute : *« Avec UNOFI, La France Mutualiste franchit une étape majeure de son plan stratégique et réaffirme son rôle de pilier du groupe Malakoff Humanis sur le marché de l'épargne individuelle. Cette alliance illustre notre volonté de créer des passerelles entre les acteurs de notre écosystème - UNOFI, La France Mutualiste et le Groupe Malakoff Humanis - autour d'une ambition commune : accompagner les épargnants dans la durée, renforcer leur autonomie financière et promouvoir une épargne plus inclusive et responsable. »*

Thomas Saunier, directeur général du groupe Malakoff Humanis, conclut : *« Nous sommes heureux d'avoir accompagné La France Mutualiste dans cette opération stratégique et fiers d'intégrer UNOFI au sein du Groupe Malakoff Humanis. Nous poursuivons notre ambition de développement sur l'épargne avec une proposition de valeur différente de nos concurrents en adéquation avec nos valeurs, celles d'un groupe paritaire et mutualiste. »*

À propos du Conseil supérieur du notariat (CSN)

Le Conseil supérieur du notariat (CSN) est l'organisation professionnelle du notariat habilitée à s'exprimer au nom des notaires de France. Le CSN est un établissement d'utilité publique créé en 1941. La refondation républicaine avec l'ordonnance du 2 novembre 1945 dote le notariat de structures institutionnelles. La profession notariale est délégataire de l'autorité de l'Etat. Elle participe au service public de l'authenticité et de la publicité foncière ainsi qu'à la collecte de la recette fiscale. Le CSN est au service des élus du notariat, des instances, des notaires et des collaborateurs, et au service du public. Lié à l'Etat par une convention d'objectifs, le CSN est le pilote des politiques conduites par le notariat.

A propos d'UNOFI

Créé en 1988, le groupe UNOFI (Union notariale financière) est une société de gestion de premier plan gérant presque 11 milliards d'encours et notamment dans le domaine de l'immobilier dont la capitalisation s'élève à près de 3 milliards d'euros.

UNOFI a pour vocation d'aider les notaires à fournir le meilleur accompagnement et la meilleure expertise pour leurs clients en matière de conseil patrimonial privé et de conseil patrimonial à destination des

entreprises. UNOFI est composé de 4 sociétés filiales chargées de proposer une offre globale de produits financiers :

- *Unofi-Assurances*, compagnie d'assurance sur la vie et de capitalisation
- *Unoparfi*, société de participation financière
- *Unofi-Patrimoine*, distribution des solutions financières
- *Unofi-Gestion d'Actifs*, gestion de SCPI et investissements immobiliers pour le compte d'Unofi-Assurances

À propos de la France Mutualiste

La France Mutualiste est la mutuelle d'épargne individuelle du Groupe Malakoff Humanis. Forte d'une expérience acquise depuis plus de 130 ans, elle a l'ambition de permettre à tous les Français de se constituer une épargne solide et de construire leur retraite. Avec ses 491 collaborateurs, 240 bénévoles, et un réseau de 58 agences, La France Mutualiste conseille et accompagne 226 599 adhérents dans leur stratégie d'épargne. En 2024, La France Mutualiste affiche un chiffre d'affaires de 665,6 millions d'euros et un taux de solvabilité de > 250%, reflétant sa solidité financière et la confiance de ses adhérents. Ses valeurs de solidarité, de transparence et de proximité guident son engagement. De plus, sa politique ambitieuse d'investissement responsable vise à concilier performance financière et impact positif sur la société et l'environnement. Plus d'informations sur la-france-mutualiste.fr La France Mutualiste, Tour Pacific, 11-13 cours Valmy, 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX, Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.

À propos du groupe Malakoff Humanis

Acteur clé de la protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif, Malakoff Humanis accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire.

Avec 10,5 Mds€ de fonds propres, près de 400 000 entreprises clientes et plus de 9 millions de personnes protégées, Malakoff Humanis couvre 15 % du marché de la santé et de la prévoyance collectives. En épargne, Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 880 M€ en 2024.

En tant que caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis gère les cotisations de plus de 7 millions d'actifs et verse 44,4 Mds€ d'allocations à 6,3 millions de retraités.

Sur le plan social et sociétal le Groupe accompagne ses clients fragilisés, et est engagé sur le Handicap - à travers sa fondation Malakoff Humanis Handicap -, le Cancer, le Bien vieillir et les Aidants. Plus de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions.

www.malakoffhumanis.com

Contacts presse :

Marine Lathuillière – m.lathuilliere@la-france-mutualiste.fr – 06 65 12 56 08

Emmanuelle Pionnier – emmanuelle.rp@oxygen-rp.com – 06 09 09 15 06

Meriam Barka - meriam.barka@csn.notaires.fr - 01 44 90 31 79

Isabelle Mariano - Isabelle.mariano@csn.notaires.fr - 06 75 40 00 50

Audrey Ngoh Dad – audreyngohdad@primatice.com – 06 64 21 94 45

Stéphane Dupont – stephane.dupont@malakoffhumanis.com - 06 08 90 22 47